

Aide à la production de jeux vidéo

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

Présentation du dispositif

L'aide à la production de jeux vidéo vise à accompagner les entreprises du secteur dans la phase de production du développement de leurs jeux, en vue d'une commercialisation.

Elle a pour objectifs de :

- développer la filière locale, prioritairement les studios indépendants, soit à travers leurs productions ou bien associés en tant que prestataires,
- soutenir des projets ambitieux, porteurs d'innovation et de créativité.

Conditions d'attribution

A qui s'adresse le dispositif ?

— Entreprises éligibles

L'aide à la production de jeux vidéo s'adresse aux entreprises de toute taille (auto-entrepreneurs, TPE, PME, GE) justifiant de la propriété des droits, prioritairement les studios de développement de jeux vidéo, les éditeurs, les distributeurs etc. de jeux vidéo implantés en région justifiant de la propriété des droits.

Pour quel projet ?

— Présentation des projets

Les projets seront retenus sur l'aspect artistique et la faisabilité économique.

Le projet peut être également un produit original à vocation culturelle et/ou éducative.

Il sera apporté une attention particulière :

- aux projets traitant d'un sujet environnemental ou sociétal,
- aux entreprises ayant une réflexion sur le gain environnemental, social et sociétal attendu à l'issue du projet et au regard des perspectives de développement du marché.

— Dépenses concernées

Les dépenses éligibles comprennent toutes les dépenses liées à la fabrication du jeu, que ce soit les dépenses de fonctionnement et/ou dépenses d'investissement, dont les dépenses de communication/marketing.

Montant de l'aide

De quel type d'aide s'agit-il ?

L'aide à la production de jeux vidéo est une subvention qui représente 50% des dépenses éligibles retenues, dans la limite de 150 000 €.

Informations pratiques

Quelle démarche à suivre ?

— Au près de quel organisme

Une prise de contact est obligatoire avant tout dépôt de dossier au 05 45 94 37 86.

Critères complémentaires

- Filière d'activité
 - › Edition - Communication - Multimédia

Organisme

REGION NOUVELLE-AQUITAINE

- Hôtel de Région
14, Rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX Cedex
Téléphone : 05 57 57 80 00